VENDÉE EXPANSION

AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - TOURISME

Le 30 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Augmentation de la taxe de séjour.

L'augmentation de la taxe de séjour votée à l'Assemblée nationale est une fois encore la création d'un nouvel impôt.

Cette augmentation, si elle était confirmée, porterait un coup dur à un secteur économique qui se bat tous les jours pour être compétitif. Elle s'est faite sans aucune concertation avec les professionnels et va à l'encontre des efforts que font les collectivités pour promouvoir le tourisme, et donc l'emploi.

Ajoutons que le tourisme contribue à l'équilibre de la balance commerciale de la France.

Le gouvernement, sans plus attendre, doit mettre un terme à ce nouvel alourdissement des taxes, le secteur touristique a besoin d'être compétitif. Il faut éviter de le handicaper par une sur-taxation.

Wilfrid Montassier

Président de Vendée Expansion

33 rue de l'Atlantique - CS 80 206 - 85005 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 44 90 00 - Fax : 02 51 62 36 73 - E-mail : contact@vendee-expansion.fr - www.vendee-expansion.fr
S.E.M. au capital de 3 037 045 € - RC 546 650 169 B La Roche - APE 4299Z